# Instructions pour l'inscription aux plaines / stages sur :

# https://musson.guichet-citoyen.be

Prérequis de la part des parents pour qu'ils puissent utiliser la plateforme :

- Posséder le numéro de registre national de leur(s) enfant(s).
- Avoir l'application It's Me ou un lecteur de carte d'identité électronique.

- Avoir pris connaissance de la brochure informative sur les plaines/stages. Attention : si votre enfant a déjà fréquenté l'accueil extrascolaire communal, seul le parent au nom duquel sont établies les factures de celui-ci peut s'enregistrer sur la plateforme.

## **Etape 1 : Connexion via l'eID**

→ Cliquez sur le bouton « Connexion » en haut à droite de l'écran.

→ Sélectionnez, dans l'encart de gauche, la Connexion au moyen de la carte d'identité électronique.

Ne pas utiliser la connexion avec identifiant. → Branchez votre lecteur de carte d'identité électronique et insérez cette dernière, ou utilisez l'application It's Me.



- → Suivez les instructions à l'écran.
- → Complétez votre fiche utilisateur avec un maximum d'informations (adresse, numéro de registre national, téléphone).

→ Rendez-vous ensuite sur la page « Portail Parent ».

#### Etape 2 : S'enregistrer en tant que parent

**Attention :** si votre enfant a déjà fréquenté l'accueil extrascolaire communal, seul le parent au nom duquel sont établies les factures de celui-ci peut s'enregistrer sur la plateforme.

- > Cliquez sur le formulaire « M'enregistrer en tant que parent ».
- → Complétez les éventuelles informations manquantes.
- → Validez et revenez sur la page « Portail Parent ».

#### **Etape 3 : Enregistrer mon enfant**

→ Si aucun enfant n'apparait dans la partie « Mes enfants » (à droite de votre écran), cliquez sur le formulaire « Enregistrer un nouvel enfant ».

- → Confirmez vos coordonnées.
- → Indiquez correctement celles de votre enfant et sélectionnez son lieu scolaire.

→ Pour le numéro de registre national : celui-ci peut être trouvé sur la carte d'identité, carte de mutuelle, sur son acte de naissance ou demandé auprès de l'administration communale.

- → Validez, avant d'être automatiquement redirigé vers la Fiche santé.
- → Remplissez-la de la manière la plus exhaustive possible.

#### Validez la fiche santé.

→ Réalisez cette étape 3 autant de fois que vous avez d'enfant à inscrire. Attention, vous devez enregistrer tous vos enfants avant de passer à l'inscription aux plaines.

→ Une fois que votre ou vos enfants sont enregistrés, revenez sur la page « Portail Parent ».

## Etape 4 : Inscrire l'enfant à une plaine

→ Cliquez sur le formulaire « Inscrire mon enfant à une plaine ».

→ Sélectionnez l'enfant à inscrire

 $\rightarrow$  Sélectionnez la ou les semaines de plaines en cliquant directement sur celle(s)-ci dans le calendrier.

- → Consultez l'historique qui s'affiche à l'écran.
  - Si la ou les plaines choisies sont bien disponibles, vous verrez dans le bas de votre écran deux boutons :
    - « **Inscrire un autre enfant** » : sélectionnez un autre enfant à inscrire à une ou des plaines, et reproduisez l'étape 4.
    - « Clôturer mes demandes » : cliquez sur ce bouton si vous souhaitez valider l'inscription de votre ou de vos enfants.
  - Si une ou des plaines n'ont plus de places disponibles, vous verrez apparaitre un message d'erreur (en rouge) indiquant quelle est la plaine concernée. Vous serez alors invité à envoyer un email à l'adresse mentionnée afin d'ajouter votre enfant sur une liste d'attente.

→ « Clôturer mes demandes » : une fois que vous avez cliqué sur ce bouton, vous recevrez un email récapitulatif, une facture vous sera envoyée dans les semaines qui suivent par courrier postal.

#### **Désinscription**

Vous souhaitez désinscrire votre enfant d'une ou plusieurs plaines ? Merci d'envoyer votre demande ainsi que le motif (et le cas échéant, le justificatif) à l'adresse **portail.parent@musson.be**.

